Marque communautaire

2002/0308(CNS) - 23/09/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Luis BERENGER FUSTER (PSE, E), le Parlement européen a approuvé la proposition moyennant une série d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).